



Fort-de-France, le 4 octobre 2023

STAGE DE FORMATION SYNDICALE A L'ATTENTION DES TITULAIRES MOBILES

Cher (e) Collègue,

Le Syndicat des Enseignants SE-UNSA organise un stage de formation syndicale à l'attention des Titulaires mobiles le **mardi 21 novembre 2023 de 8H30 à 14H30 à l'Institut Martiniquais du Sport à Mangot Vulcin au Lamentin, salle de formation 60.**

Tu voudras bien adresser ta demande d'autorisation d'absence dès réception de ce courrier.

Pour une bonne organisation de cette réunion, merci de bien vouloir nous confirmer ta présence.

ORDRE DU JOUR

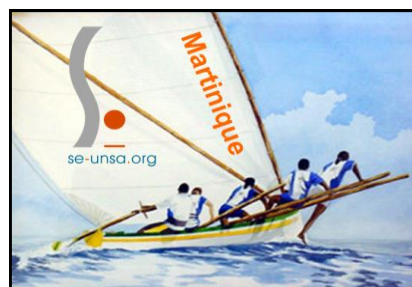
- Fonctionnement des titulaires mobiles,
- Indemnités diverses,
- Evolution de carrière des Titulaires mobiles,
- Questions diverses.

Le Secrétaire Général,
Carl TOUSSAINT



N.B. Pense à joindre la convocation à ta demande d'autorisation d'absence

8 Ter Rue Félix Éboué – 97200 Fort-de-France – Tél. 0596 70 24 52 – Fax 0596 63 74 36
e-mail : 972@se-unsa.org site internet : <https://sections.se-unsa.org/martinique/>



Fort-de-France, le 4 octobre 2023

CONVOCATION

Le Secrétaire Général

A

.....

Cher (e) Camarade,

Tu es convoqué.e au stage de formation syndicale des Titulaires Mobiles du Syndicat des Enseignants SE-UNSA, le mardi 21 novembre 2023 de 8H30 à 14H30 à l'Institut Martiniquais du Sport à Mangot Vulcin au Lamentin.

Tu voudras bien adresser ta demande d'autorisation d'absence dès réception de ce courrier.

Le Secrétaire Général,
Carl TOUSSAINT



SYNDICAT
des **enseignants**
de l'Unsa

**DEMANDE DE CONGE
POUR FORMATION SYNDICALE**

Nom : Prénom :

Grade et fonction (1)

Établissement ou service (2)

À Madame la Rectrice (3)
Chancelière de l'Université
Directrice des Services Départementaux
de l'Education Nationale

S/C de Monsieur le DAASEN

S/C de Madame ou Monsieur l'IEN
de la circonscription de
S/C de Madame ou Monsieur le Directeur (trice)

Conformément aux dispositions prévues à l'article 34 (7°) de la loi 84-16 du 11 janvier 1984, modifié par la loi n° 91-715 du 26 juillet 1991, définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter un congé

Mardi 21 novembre 2023 de 8H30 à 14H30 pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à l'Institut Martiniquais du Sport au Lamentin.

Il est organisé par le Centre d'Histoire Sociale, de Recherches, de Formation et de Documentation de la F.E.N devenue UNSA Education (dont le CHSRFD est l'organisme habilité). Centre figurant sur la liste arrêtée par le Ministre de la Fonction Publique, ainsi qu'il est prévu aux articles 1^{er}, du décret 84-474 du 15 juin 1984, de l'arrêté du Ministre de la Fonction Publique du 2 février 1995 et de l'arrêté du Ministre de la Fonction Publique de la réforme de l'État et de la décentralisation du 11 décembre 1995.

A....., le

Signature :

(1) Préciser le grade et la fonction occupée

(2) Adresse précise de l'établissement et/ou du service

(3) Utiliser la voie hiérarchique